

No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DES MEMBRES
DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE À LA
SALLE DU CONSEIL, LE 13 DÉCEMBRE 2016, À 20 H.

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET ET MOT DU MAIRE**
2. **VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM**
3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
4. **ADOPTION DU BUDGET 2017**
5. **DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**
6. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
7. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Sont présents :

- M. René Fournier, maire
- M^{me} Lorraine Moquin, conseillère
Anne Poussard, conseillère
Diane Morneau, conseillère (arrivée à 20 h 11)
- MM. Marcel Synnott, conseiller
Patrick Marqués, conseiller
André Mylocopos, conseiller

Messieurs Alain Cousson, directeur général et greffier adjoint et
Danik Salvail, trésorier, sont également présents.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET MOT DU MAIRE**

Monsieur René Fournier, maire, déclare la séance extraordinaire ouverte, il est 20 h 02.

2. **VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM**

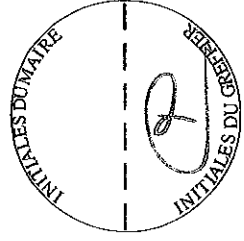
Monsieur Alain Cousson constate les présences et le quorum.

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

16-12-549



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

4. ADOPTION DU BUDGET 2017

16-12-550

Monsieur René Fournier, maire, invite monsieur Danik Salvail, trésorier de la Ville, à présenter le budget 2017 aux gens présents à l'assemblée, ainsi que les revenus et dépenses pour l'exercice financier 2017;

Il est proposé par le conseiller Patrick Marqués, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le budget de la Ville de Carignan pour l'exercice financier 2017, démontrant des revenus de fonctionnement de 14 604 102 \$, des dépenses de fonctionnement de 12 340 984 \$ et des affectations de 2 263 118 \$;

QUE le budget pour l'année 2017 soit publié conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

5. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

16-12-551

Il est proposé par la conseillère Lorraine Moquin, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à l'unanimité :

QUE le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019, qui démontre des investissements projetés de 16 929 715 \$ pour 2017, de 17 759 430 \$ pour 2018 et de 14 822 600 \$ pour 2019 pour un total de 49 511 745 \$, soit et est approuvé.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

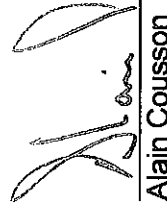
N.B. Suite à la présentation du maire René Fournier et du trésorier Danik Salvail, l'assemblée fut invitée à poser des questions.


7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

16-12-552

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Patrick Marqués, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

QUE la séance extraordinaire soit levée à 20 h 31.


Alain Cousson
Greffier adjoint


René Fournier
Maire